

## Transcription de l'interview de Luc Frieden (Luxembourg, 28 juillet 2010) - Intégralité

### Table des matières

I.	Luc Frieden sur la personnalité et l'œuvre européenne de Pierre Werner.....	1
II.	Le rôle du Luxembourg et de ses personnalités dans la construction européenne.....	5
III.	Les travaux gouvernementaux pour l'introduction de l'Euro au Luxembourg.....	6
IV.	Mandats institutionnels au Luxembourg et participation aux conseils des ministres européens. Relations « Eurogroupe »-Ecofin.....	7
V.	La Banque centrale du Luxembourg dans le cadre de l'UEM.....	8
VI.	« Euro zone », le Pacte de Stabilité et de Croissance. Présent et perspectives.....	9
VII.	« Eurogroupe », « Ecofin » et « gouvernance économique » après le Traité de Lisbonne.....	10
VIII.	La Facilité de Stabilité Financière Européenne (Fonds de Soutien à l'euro).....	12
IX.	La place financière internationale du Luxembourg.....	13

### I. Luc Frieden sur la personnalité et l'œuvre européenne de Pierre Werner

**[Elena Danescu]** En ce jour de 28 juillet, nous avons le grand honneur d'être reçu par Monsieur le Ministre des Finances, Luc Frieden, qui nous accorde son témoignage dans le cadre du dossier de recherches sur l'activité et l'œuvre de Pierre Werner que le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe mène actuellement. Monsieur le Ministre, bonjour.

**[Luc Frieden]** Bonjour.

**[Elena Danescu]** Si vous le voulez bien, je voudrais commencer par vous adresser quelques questions portant sur vos rapports avec Pierre Werner. Fraîchement diplômé dans le droit des affaires à la Sorbonne, vous recevez en 1987, dans le cadre du prix Joseph Bech, une distinction accordée aux jeunes universitaires. Elle vous est remise en présence de Pierre Werner et de Jacques Santer, personnalités que vous avez côtoyées dans l'exercice de votre carrière ultérieure. Quand avez-vous rencontré Pierre Werner pour la première fois? Et quels souvenirs en gardez-vous?

**[Luc Frieden]** J'ai rencontré Pierre Werner en fait dans une activité estudiantine, puisque pendant les vacances je faisais des reportages à la radio luxembourgeoise RTL. Et dans le cadre de ces travaux d'été, RTL m'avait envoyé chez Pierre Werner couvrir certains événements. Et j'avais remarqué dès le début que, malgré le fait que je ne fus qu'étudiant, il montrait envers les jeunes beaucoup de respect. Il me traitait comme un grand. Et c'est donc la première fois que j'ai vu Pierre Werner de façon directe, que j'ai pu lui parler. Mais c'est évidemment le Premier ministre qui fut Premier ministre quand je suis né et c'est quelqu'un qui a eu une très forte impression sur la façon de gérer un État. Quand on vit dans un pays, quand on s'intéresse à la politique, ce qui fut mon cas, j'ai vu toujours ce Pierre Werner qui avec beaucoup de dignité, avec beaucoup d'engagement, a dirigé notre pays et je ne pouvais pas m'imaginer à ce moment-là, qu'un jour j'allais, comme lui, devenir ministre des Finances. Mais c'est peut-être quelque chose qui m'a impressionné dès le début. En fait, il représente une personne pour laquelle j'ai et j'ai gardé beaucoup d'admiration.

**[Elena Danescu]** Comment vos relations ont-elles évolué à l'époque, après ce reportage, cette première interview?

**[Luc Frieden]** Nous avons développé, de façon assez inattendue, une relation tout à fait particulière, puisqu'il a remarqué que je m'intéressais aux choses de l'État et à la politique européenne. Et en fait, j'ai été par la suite, après mes études aux États-Unis et en Angleterre, je fus nommé à l'Institut de l'Ecu, au conseil d'administration de l'Institut de l'Ecu, qui fut une association européenne qui s'engageait pour la promotion de la monnaie unique. Et dans ce conseil siégeait également Pierre Werner. Jeune étudiant, ou jeune avocat par la suite, nous allions ensemble aux réunions de l'Institut de l'Ecu qui siégeait à Lyon. Et je proposais alors à Pierre Werner, de l'amener dans ma voiture. Pierre Werner, toujours agréable et gentil, accepta. Et ce fut durant ces voyages nombreux que nous menions vers Lyon que nous discussions de beaucoup de choses. En fait, j'écoutais essentiellement Pierre Werner, c'est lui qui parlait. Moi, j'étais son chauffeur et j'aimais écouter ce qu'il me disait. Et donc, j'ai appris énormément à travers ces voyages et c'est durant ces voyages que je lui ai posé beaucoup de questions sur l'Europe, sur la politique. Et je crois que c'est durant ces voyages qu'il m'a aussi convaincu de faire ce pas vers la politique où j'hésitais quand même un peu, mais c'est lui qui en fait est à l'origine de mon engagement politique.

**[Elena Danescu]** Avez-vous souvenir de quelle était à l'époque sa vision sur la construction européenne?

**[Luc Frieden]** Oui, je me rappelle fort bien qu'il m'a toujours expliqué qu'il n'y avait pas d'alternative à la construction européenne. Évidemment, c'était la fin des années 80, on parlait d'une Europe moins grande que celle dans laquelle on vit aujourd'hui. Mais son expérience de l'après-guerre, l'expérience aussi de l'économie luxembourgeoise qui avait besoin d'un marché commun, comme on l'appelait à l'époque, pour vendre l'acier, exporter les services financiers, les médias, ont fait qu'il m'a toujours expliqué que pour le Luxembourg il n'y avait qu'une seule solution, c'était d'être un acteur actif dans la construction européenne. La monnaie, pour lui, n'était qu'un élément logique dans cette construction européenne. Mais donc, cet esprit européen, il m'en a souvent parlé et il m'a convaincu de cette approche, facilement.

**[Elena Danescu]** Vous a-t-il parlé de sa mission à la tête du comité Werner?

**[Luc Frieden]** Pas directement. Indirectement bien sûr, parce que quand on allait vers cet Institut de l'Écu, évidemment, on parlait beaucoup de la monnaie unique et il m'a rappelé pourquoi déjà à l'époque il estimait que le Marché commun n'était complet que si l'on avait une union économique et monétaire. Et donc, c'est quelque chose qui pour lui qui était tout à fait normal. Il m'a également expliqué les problèmes, à l'époque, pour réaliser ce projet. Mais en fait, ce qu'il a fait en 70 et ce que l'on a réalisé dans les années 90 était en fait exactement la même chose. La démarche était la même. Il n'y a eu que très peu de changements par la suite, mais les circonstances politiques étaient meilleures dans les années 90 que dans les années 70.

**[Elena Danescu]** Après l'abandon du plan Werner, vous a-t-il confié qui étaient ses éventuels continuateurs en matière de politique monétaire, ou en qui voyait-il ses continuateurs?

**[Luc Frieden]** Je crois qu'il n'a jamais abandonné l'idée de la réalisation de l'union économique et monétaire. D'où son engagement, même après avoir quitté les fonctions ministérielles qui furent les siennes, de s'engager pour l'Europe. Il me disait toujours que nous devons faire cette monnaie unique sous une forme ou sous une autre. Il ne m'a pas mentionné des personnalités, mais il était fortement convaincu que d'autres allaient continuer son travail. Et je crois que, dans ceux qui l'ont suivi à la tête du gouvernement luxembourgeois, au ministère des Finances, il a trouvé des successeurs qu'il a bien connus. N'oublions pas que c'est lui qui a proposé Jacques Santer comme son successeur, c'est lui qui a pris Jean-Claude Juncker dans son gouvernement comme secrétaire d'État au Travail qui est devenu plus tard ministre des Finances et c'est aussi lui qui m'a fortement encouragé à faire de la politique. En fait, c'est à la suite d'une de ces nombreuses discussions que j'ai menées avec lui, d'ailleurs pas simplement dans le voyage de Luxembourg à Lyon, mais je suis parfois allé le voir à son domicile au Limpertsberg, où un jour, en fait à Noël 91 il m'a remis ses mémoires. Il me les a remis, il a pris sa plume et il a écrit dans le livre: «À Monsieur Luc Frieden en hommage cordial avec l'espoir que cette lecture lui ouvre des perspectives sur le choix des itinéraires». Et je crois que lors de cette discussion, c'était en fait la dernière discussion que j'ai eue avec lui avant de prendre l'engagement, pour moi, d'entrer en politique, qui s'est concrétisé en 1994, quand, à la demande de Jacques Santer, j'ai participé pour la première fois aux élections législatives. Donc, je crois que sans mentionner par qui il souhaitait que ce plan Werner soit mis en œuvre, parce c'est évidemment un projet européen, je crois qu'il a toujours choisi aussi ceux, directement ou indirectement, à qui il pensait pour continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée. Une œuvre qui d'ailleurs ne se limite pas, à ses yeux, au projet monétaire, mais qui était aussi une œuvre pour développer la place financière, pour développer, en fait, l'aspect international du Luxembourg. Il m'a souvent raconté son premier voyage à la Banque mondiale à la suite de la Deuxième Guerre mondiale. Il m'a parlé de l'importance pour le Luxembourg d'appartenir à des organisations internationales. Donc, cet esprit d'ouverture, dont le projet monétaire fait partie, le caractérisait profondément et je crois que ce message, je ne l'ai jamais oublié depuis ces discussions qui ont eu lieu il y a vingt ans.

**[Elena Danescu]** Compte tenu de la notoriété et du prestige dont l'ancien Premier ministre jouissait sur le plan international, savez-vous si Pierre Werner était invité ou consulté dans les réflexions stratégiques du Luxembourg, en matière d'intégration européenne et des relations internationales?

**[Luc Frieden]** Indirectement, oui. Je crois qu'il n'a pas participé à des groupes de travail, sa fonction antérieure ne le prédestinait pas à cela, mais je crois que ses successeurs l'ont souvent consulté sur un certain nombre de ces questions. Et évidemment, il fut un orateur écouté sur ces questions. Je me rappelle fort bien qu'il fut souvent invité à faire des conférences sur ce sujet et évidemment, ce que disait Pierre Werner dans ces conférences avait une influence sur les travaux qu'amenaient ceux qui étaient ensuite aux commandes de l'État et de l'Europe.

**[Elena Danescu]** Quelles sont, à votre avis, les principales motivations pour lesquelles le Luxembourg et ses hommes politiques se sont affirmés en tant qu'arbitres européens dénouant ainsi bon nombre de tensions et de crises et faisant avancer l'Europe?

**[Luc Frieden]** Je crois que c'est le fruit de l'histoire et de la géographie. De l'histoire, parce qu'à chaque fois que les grands de l'Europe de l'Ouest ne s'entendaient pas, le Luxembourg avait de par ses connaissances linguistiques et du fait que la culture luxembourgeoise est largement influencée

tant par la culture française que par la culture allemande, nous avons une place normale pour intervenir et pour aider à trouver des solutions de compromis. La place géographique évidemment aidait, puisque le Luxembourg faisait toujours payer le prix pour la mésentente entre la France et l'Allemagne. Ce fut le cas durant les guerres mondiales, mais ce fut aussi le cas dans d'autres dossiers politiques. Et donc, le Luxembourg se développait tout naturellement pour jouer non pas à l'arbitre, mais au médiateur entre des intérêts opposés. Le fait que nous parlions les deux langues aidait évidemment énormément et je crois que des personnalités comme Pierre Werner ont aidé à ce que le Luxembourg soit respecté par les autres. N'oubliez pas que le Luxembourg, par la suite, a toujours offert à l'Europe des personnalités: Pierre Werner au comité du plan Werner, Jacques Santer et Gaston Thorn à la tête de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker à la tête de l'Eurogroupe. Donc, le Luxembourg a été considéré comme un européen naturel qui peut faciliter certaines choses et je crois que des personnalités comme Pierre Werner, et avant lui Joseph Bech, ont préparé ce chemin de façon magistrale, et nous en profitons encore aujourd'hui très largement.

**[Elena Danescu]** Finalement, qui était à vos yeux l'homme Pierre Werner et quel est le souvenir le plus marquant que vous gardez de lui?

**[Luc Frieden]** C'était un homme extrêmement gentil, extrêmement intelligent et très digne dans l'exercice de ses fonctions. Quand on regarde les photos de lui lors des visites officielles, quand on lui parlait, il avait toujours une gentillesse, combinée à une profonde connaissance des dossiers, une très grande intelligence. Et donc, c'est quelque chose qui m'a beaucoup impressionné. Mais aussi la façon dont il traitait ceux qui discutaient avec lui. La façon dont il traitait un jeune étudiant était exactement la même que celle avec laquelle il traitait un Premier ministre d'un autre État. Donc, je crois que c'est quelqu'un dont nous tous pouvons beaucoup apprendre et surtout ceux qui ont aujourd'hui des charges gouvernementales. Ce fut un modèle pour ceux qui ont eu l'honneur de le suivre dans ses activités et je crois qu'il reste pour moi, encore aujourd'hui en tant que ministre des Finances et donc l'un de ses successeurs, un modèle à imiter. Même s'il a gouverné à une autre époque, mais les problèmes sont restés un peu les mêmes, les défis sont les mêmes, et je crois que nous pouvons beaucoup nous inspirer de lui. Donc, c'est un homme, je dirais, comme on en connaît très peu et qui, vraiment, est remarquable.

## **II. Le rôle du Luxembourg et de ses personnalités dans la construction européenne**

**[Elena Danescu]** Quel bilan tirez-vous du rôle du Grand-Duché du Luxembourg dans la construction européenne et notamment dans le processus d'intégration économique et monétaire?

**[Luc Frieden]** Je crois d'abord que le Luxembourg doit beaucoup à l'Europe. Sans l'Europe, le Luxembourg ne serait rien, puisque notre paix, notre stabilité, notre prospérité dépendent de la construction européenne. Sans l'Europe, sans aucun doute, nous serions à nouveau victime de guerre, sans l'Europe, nous ne pourrions pas exporter nos produits et nos services, sans l'Europe, la voix du Luxembourg au sein de l'Union européenne ne serait pas écoutée. Grâce à l'Europe, nous sommes présents lors de ces grandes discussions européennes et puisque nous profitons beaucoup de l'Europe, nous devons redonner beaucoup à l'Europe. Et donc, nous devons toujours, même dans

les moments les plus difficiles, jouer la carte européenne. Et jouer la carte européenne signifie, depuis les débuts de la construction européenne, que nous devons voir, à côté de nos intérêts nationaux, voir les intérêts de l'Europe. Quel est le prix que nous devons payer s'il n'y a pas d'Europe? Et notre rôle continuera à être le défenseur de l'égalité des droits de tous dans la construction européenne. Veiller à ce qu'en cas de conflits nous puissions apporter notre pierre à des solutions de compromis, comme nous l'avons fait souvent par le passé. Et dans le domaine de la politique de la zone euro, donc, la politique économique et monétaire, je crois que notre stabilité financière et notre stabilité politique est un atout pour combiner à notre multilinguisme et le fait que nos intérêts nationaux sont moins importants que ceux de grands pays, notamment en termes économiques, nous permet d'être un médiateur neutre. Ce rôle a été extrêmement fort par le passé, au temps de Pierre Werner, au début des mandats de Jacques Santer et de Jean-Claude Juncker. Dans une Europe élargie, ce rôle, sans aucun doute, change un peu, mais nous devons toujours être là pour rappeler aux anciens membres de l'Union européenne que tous les États de l'Europe ont une vocation européenne et que nous, en fin de compte, nous sommes bénéficiaires d'une grande Europe dans laquelle chacun applique les mêmes principes. Et donc, notre rôle est de rester des européens convaincus, même dans des moments plus difficiles. Et je crois que tous ceux qui furent avant moi ministres des Finances ont joué parfaitement ce rôle dans l'Union européenne.

**[Elena Danescu]** Vous avez mentionné le rôle particulier, le rôle très bien précisé, que le Luxembourg a joué dans la construction européenne. Justement, quels sont les intérêts nationaux vitaux que le Luxembourg doit préserver dans la construction européenne?

**[Luc Frieden]** Les intérêts vitaux nationaux sont identiques aux intérêts européens. Il n'y a pas d'intérêt national qui serait contraire à l'intérêt européen. Notre intérêt national vital est de veiller à ce que les frontières économiques et politiques restent ouvertes, que l'Europe se développe et que chacun soit respecté en droits et en obligations au sein de cette Union européenne. Je ne vois pas d'intérêt national qui serait contraire à cette construction européenne. À l'inverse, je dirais, la construction européenne est l'intérêt vital du Luxembourg. Sans elle, le Luxembourg n'a pas d'avenir. L'identité nationale n'est pas remise en cause par la construction européenne. Elle est renforcée par la construction européenne, elle est un complément nécessaire aux intérêts vitaux nationaux qui sont le développement économique et la qualité de vie, le système de protection sociale, mais aucune disposition européenne ne met en cause, mais l'Europe permet de le développer davantage.

### **III. Les travaux gouvernementaux pour l'introduction de l'Euro au Luxembourg**

**[Elena Danescu]** Le 4 février 1998, vous devenez ministre de la Justice, ministre du Budget, et ministre des Relations avec le Parlement et vous êtes aussitôt chargé de coordonner les travaux gouvernementaux relatifs à l'introduction de l'euro au Luxembourg. Comment avez-vous été désigné à la présidence de cette commission? Quel était son rôle? Et quel fut son bilan?

**[Luc Frieden]** Le ministre des Finances de l'époque était Jean-Claude Juncker. C'était lui qui représentait le Luxembourg au Conseil des ministres des Finances, et en me nommant ministre du

Trésor et du Budget, je fus, en quelque sorte, son assistant pour la politique monétaire au niveau national. Et il me disait: «Vous savez, l'euro c'est un grand projet européen, mais il sera très difficile pour la population de s'adapter à une nouvelle monnaie. Un changement monétaire est quelque chose qui perturbe, qui bouscule la vie quotidienne des gens.» Et donc, il m'a dit: «Je voudrais que vous soyez le ministre de l'euro.» C'est-à-dire, informer les gens, les commerçants, les particuliers, de s'habituer à une nouvelle monnaie, de préparer tous les textes législatifs et les modalités pratiques pour l'introduction de la nouvelle monnaie qui est un projet extraordinaire. Jamais auparavant tant de pays n'ont changé d'un jour à l'autre leur monnaie nationale. Et donc, ma mission était de parler à tous les acteurs économiques et sociaux pour préparer l'introduction de l'euro. Ce fut un projet extrêmement motivant, puisque je croyais en cette monnaie unique, mais je savais que ces défis étaient énormes. Et donc ce que je faisais, c'est que j'organisais de grandes tables rondes dans lesquelles il y avait les commerçants, les associations, et nous discussions des modalités pratiques pour introduire l'euro, la campagne de publicité qui allait avec, nous discussions de la période transitoire durant laquelle on pouvait utiliser à la fois le franc luxembourgeois et la nouvelle monnaie européenne. Le bilan est extrêmement positif parce que je ne m'imaginais jamais que ça allait se passer de façon si rapide et sans aucun problème majeur. La raison est sans aucun doute que c'était très bien préparé, qu'il y avait un grand engagement de tous à changer de mentalité du jour au lendemain et nous avons remarqué que quelques jours après l'introduction de l'euro, les luxembourgeois se sont habitués à cette nouvelle monnaie et payaient d'ores et déjà avec l'euro. Dans la tête, cela a pris sans nul doute un peu plus de temps, parce qu'il faut s'habituer à une nouvelle échelle de valeur. Mais donc, ma mission était très claire, préparer l'introduction pratique de la nouvelle monnaie au Luxembourg. Et je peux dire aujourd'hui, après dix années de recul, que je suis très fier et très heureux de ce travail qui fut un travail collectif mais que j'ai pu piloter.

**[Elena Danescu]** Il y avait des moments de difficultés ou ça s'est passé sans problèmes, vu aussi la culture dans le domaine financier et des banques, que les Luxembourgeois possèdent?

**[Luc Frieden]** Non, je crois qu'il y avait beaucoup de difficultés pratiques, mais parce que nous les avons examinées au préalable, nous avons pu les résoudre. Il fallait réécrire énormément de lois, toutes les lois qui avaient des références au franc luxembourgeois devaient être changées, toutes les amendes dans le code pénal, tous les prix de services publics. Tout cela devait être changé. Nous avons réussi à le faire, donc c'était un travail colossal, mais nous avons anticipé les difficultés et ça c'était la clef du succès.

#### **IV. Mandats institutionnels au Luxembourg et participation aux conseils des ministres européens. Relations « Eurogroupe »-Ecofin**

**[Elena Danescu]** Vous détenez plusieurs portefeuilles ministériels. À ce titre, vous êtes amené à participer au Conseil européen dans diverses formations. Quelles sont ces formations des conseils auxquelles vous prenez part?

**[Luc Frieden]** Quand je fus nommé ministre, j'ai pris part au conseil des ministres de la Justice et Affaires intérieures. Donc, j'étais chargé de la politique européenne en matière de sécurité intérieure

et de justice, qui est un grand projet européen puisque la justice et la sécurité ont de nombreux aspects transfrontaliers. Dans une Europe où les gens peuvent circuler librement, il est évident que les aspects de justice et de police requièrent une coopération étroite qui ne peut plus être une coopération intergouvernementale, mais une vraie coopération européenne. Donc, c'était le grand projet européen qui, à côté du marché unique, est un volet tout à fait fascinant. Par la suite, et durant la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne, c'est-à-dire en 2005, je fus président du Conseil des ministres en charge de la Justice et des Affaires intérieures et en même temps, je présidais le Conseil des ministres de la Défense puisque, entre 2004 et 2006, je cumulais les fonctions de ministre de la Justice avec celle de ministre de la Défense. Ce qui fut d'ailleurs extrêmement utile puisque je m'occupais tant de la sécurité intérieure que de la sécurité extérieure et dans beaucoup de domaines de discussion à l'époque, et notamment la lutte contre le terrorisme évidemment, sécurité extérieure et intérieure étaient extrêmement complémentaires et devaient travailler main dans la main. Depuis 2009, quand l'actuel Premier ministre m'a cédé le portefeuille de ministre des Finances - Jean-Claude Juncker cumulait les fonctions de Premier ministre et ministre des Finances jusqu'en 2009 - en 2009, j'ai été nommé ministre des Finances et depuis lors, je représente donc le Luxembourg au sein du Conseil des ministres des Finances et au sein de l'Eurogroupe qui regroupe donc les ministres des Finances des pays qui ont l'euro comme monnaie commune.

**[Elena Danescu]** Vous citez le portefeuille de ministre des Finances que vous assumez depuis juillet 2009. Je voudrais vous demander, quelles furent les raisons de ce changement de portefeuille entre vous-même et le Premier ministre. Et surtout, quelles sont les implications européennes de ce changement?

**[Luc Frieden]** Quant à la première question, il faut sans nul doute poser la question au Premier ministre. C'est lui qui organise son gouvernement, mais je crois qu'il m'a bien préparé à cela puisque je fus auparavant déjà ministre du Budget et en tant que ministre du Budget on travail en étroite collaboration, évidemment, avec le ministre des Finances. Je fais aujourd'hui les finances, donc le budget, mais aussi la fiscalité, la place financière, les relations financières internationales. Parmi les raisons qui sans nul doute ont conduit à ce changement, il y eut aussi la situation économique et financière extrêmement difficile, qui a commencé avec la crise financière de fin 2008 et il fallait donc que quelqu'un s'occupe des finances du matin au soir et même la nuit. Et là, j'ai donc abandonné les fonctions de ministre de la Justice pour être à 100 % ministre des Finances au niveau international. Cela fait que dorénavant je suis seul à représenter le Luxembourg au Conseil des ministres des Finances. Jean-Claude Juncker assiste à l'Eurogroupe, mais non pas en tant que représentant luxembourgeois, mais en tant que président de l'Eurogroupe, donc il représente tout l'Eurogroupe, alors que moi je représente le Luxembourg au sein de cet Eurogroupe.

## **V. La Banque centrale du Luxembourg dans le cadre de l'UEM**

**[Elena Danescu]** Dans le cadre de l'Union économique et monétaire, la Banque centrale du Luxembourg voit le jour le 22 avril 1998, en même temps que la Banque centrale européenne. Qu'est-ce que la Banque centrale du Luxembourg a apporté dans le paysage institutionnel luxembourgeois, dépourvu d'une culture historique de banque centrale? Ma deuxième question,

qu'est-ce qui a motivé la scission entre la gestion de la monnaie, qui revient à la Banque centrale du Luxembourg, et la surveillance du système bancaire, qui revient au CSSF et comment se situe le Luxembourg par rapport à d'autres pays européens en cette matière?

**[Luc Frieden]** Le Luxembourg n'avait pas de banque centrale, puisque le Luxembourg n'avait pas une politique monétaire. Nous étions dans une union monétaire avec la Belgique et donc, il n'y avait pas de nécessité d'avoir une banque centrale. Nous avons créé en fait la Banque centrale en raison des traités européens qui exigeaient que pour pouvoir faire parti du système des banques centrales qui composent la Banque centrale européenne, il fallait bien avoir une banque centrale nationale et c'est la raison pour laquelle nous l'avons créée. Elle s'est bien développée, au cours de ces années. Évidemment, elle ne fait pas de politique monétaire seule, puisque la politique monétaire est faite par la Banque centrale européenne, mais son gouverneur, comme tous les autres gouverneurs des États membres de la zone euro, participe au Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Sur le plan strictement national, je crois qu'elle a fait un très bon travail, notamment aussi un travail scientifique, puisqu'elle a beaucoup d'experts qui travaillent pour elle et donc ses apports, notamment sur la politique monétaire, sur la politique économique, sur la politique budgétaire, sont des documents extrêmement importants qui alimentent et enrichissent le débat politique au Luxembourg. La banque centrale doit être, par nature et par les traités, indépendante du pouvoir politique. Ce n'est pas aux politiques de dire quelle doit être la politique en matière de taux d'intérêt par exemple. La politique a fixé les objectifs dans le traité, stabilité des prix, et ce grand objectif est poursuivi de façon indépendante par la Banque centrale européenne. La raison pour laquelle nous avons gardé le contrôle du secteur financier sous une autre autorité relève du fait que pour le volet de la supervision il n'y a aucune nécessité d'avoir une autorité indépendante. Au contraire, c'est le ministre des Finances qui donne l'agrément aux banques, c'est le ministre des Finances qui dispose de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, CSSF, pour superviser les banques. Moi, je peux donc donner des instructions, des recommandations, au directeur général de la Commission de surveillance du Secteur Financier, alors que je ne pourrai pas faire de même avec le gouverneur de la Banque Centrale. Donc, c'est la conception politique de la supervision de la place financière qui a fait que nous avons deux autorités séparées. D'ailleurs beaucoup d'autres pays dans l'Union européenne ont le même système, mais il y en a d'autres qui concentrent tous ces pouvoirs à l'intérieur de la Banque centrale européenne et d'ailleurs, c'est quelque chose qui change tout le temps à l'intérieur même des pays. Il y a des bons arguments pour les deux systèmes, mais pour l'instant nous vivons très bien avec un contrôle efficace et professionnel de la place financière et une autorité qui s'occupe de la politique monétaire européenne.

## **VI. « Euro zone », le Pacte de Stabilité et de Croissance. Présent et perspectives**

**[Elena Danescu]** Passons à un autre sujet lié à l'Union économique et monétaire: le pacte de stabilité et de croissance. Afin de rendre ce pacte plus efficace, vous avez soutenue l'idée d'une *task force* en matière budgétaire, présidée par le président du Conseil européen, et dont les conclusions donneront lieu à un rapport pour octobre de cette année encore. Comment jugez-vous l'évolution du pacte depuis son adoption et quels seraient les instruments pour le revitaliser?



**[Luc Frieden]** Tout d'abord, je crois que l'approche même d'avoir un pacte de stabilité et de croissance était une idée extrêmement intelligente, parce qu'il faut bien se rappeler que l'Europe, la zone euro, dispose d'une même monnaie, mais de différents gouvernements, alors que toutes les autres monnaies importantes au monde, le dollar, le yen ont face à eux, si j'ose dire, un seul gouvernement. Donc, il fallait que, sans imposer un budget unique à tous les États, qu'il y ait au moins certaines règles de conduite que chacun doit observer. Et parmi ces règles, l'inflation, le déficit public et la dette publique sont des règles que chacun doit observer. Donc, l'idée même d'un pacte de stabilité est essentielle pour qu'on puisse avoir une zone monétaire qui puisse conduire à des succès. Donc, le pacte en lui-même est un bon instrument. Le fait est que certains, durant les dernières années, n'ont plus entièrement respecté les règles du pacte. Cela est dû à la crise, cela est dû aussi au fait qu'en période de croissance forte, certains auraient dû constituer davantage de réserves pour pouvoir faire une politique anticyclique en période de crise. Je crois donc qu'il faut garder le pacte. Je dirais même qu'il faudrait peut-être le renforcer. Il faut surtout trouver des mécanismes d'alerte pour introduire des sanctions, pour introduire des clignotants, dès qu'un pays est en voie de s'écarter des principes du pacte de stabilité. Aujourd'hui, nous avons des sanctions qui viennent trop tard, qui viennent quand le problème est déjà là. Il faut que les autres gouvernements puissent agir plus tôt. Nous devons aussi avoir une meilleure culture de discussion sur les différentes politiques budgétaires nationales. Il ne faut pas considérer que c'est une ingérence extérieure si quelqu'un nous critique sur notre politique budgétaire, mais nous devons nous souvenir que nous sommes dans une union monétaire et que nous avons décidé la mise en commun de pouvoirs souverains en termes budgétaires. Certes, les parlements nationaux adopteront les budgets, mais ne pourront pas le faire à leur guise. Le prix de l'union monétaire c'est de respecter certaines règles, certaines recommandations qui sont élaborées au sein du Conseil des ministres de la zone euro, de l'Eurogroupe. Donc, c'est une nouvelle approche, le *pooling* des souverainetés et donc aussi des politiques monétaires, et des politiques budgétaires et économiques, est essentiel dans le renforcement de ce pacte. Donc, c'est surtout le volet pré-alertes, sanctions qui doit être renforcé.

**[Elena Danescu]** Comment commentez-vous la proposition du président de la Banque centrale européenne, Jean-Claude Trichet, de mettre en place une fédération budgétaire européenne?

**[Luc Frieden]** Je crois que nous l'avons déjà, dans le sens où l'Eurogroupe discute des budgets des différents États. Évidemment, ce n'est pas une fédération au sens du droit international, puisque les pouvoirs de l'Eurogroupe restent limités, mais je crois que nous sommes en train de réaliser ce qu'on entend par une fédération. En fait, il faut un pouvoir supérieur qui puisse décider d'un certain nombre de choses. Il faut donc renforcer ce pouvoir fédéral. Je suis tout à fait sur cette ligne-là. On ne peut pas créer un marché unique, on ne peut pas créer une politique monétaire, sans avoir aussi, quasiment, un budget européen. On restera avec des budgets nationaux mais qui devront respecter un cadre européen. Il faut bien que quelqu'un veille à ce que ce cadre européen soit respecté.

**[Elena Danescu]** Vous avez mentionné que l'euro pourra devenir un jour la monnaie de tous les pays membres de l'Union européenne. Qu'est-ce que ça suppose? Un assouplissement des critères ou un renforcement de la discipline, de la conscience des pays à accepter les règles que ce statut impose?

**[Luc Frieden]** L'Union européenne est une union politique basée sur des traités. Et donc, il faut

évidemment que tout un chacun qui rejoint l'Union européenne, et à fortiori qui rejoint la zone monétaire ou qui rejoint l'espace Schengen, respecte les règles qui ont été mises en place par les pays dans les traités européens. Et donc, en aucun cas, si l'on veut garder une monnaie crédible, forte, stable, on ne peut assouplir les critères. Au contraire, il faut que les États membres respectent ces critères et il faut peut-être un jour renforcer même les critères ou les définir encore différemment. Un pays qui a une dette importante doit peut-être avoir un déficit moins important qu'un pays qui a une dette faible, et qui peut, temporairement, se permettre un déficit plus important. Une monnaie stable, et nous avons besoin d'une monnaie stable, crédible, pour que les autres utilisent aussi l'euro, a besoin d'une très forte discipline budgétaire.

**[Elena Danescu]** Et donc, pour revenir au pacte de stabilité et de croissance, vous ne voyez en aucun cas un assouplissement de ces règles, mais plutôt un développement du volet préventif pour maintenir par après les critères aussi stricts qu'ils le sont actuellement.

**[Luc Frieden]** Je ne suis pas parmi ceux qui plaident pour un assouplissement des règles, au contraire, j'estime que ces règles sont aujourd'hui à la limite de ce qu'on peut accepter. Il faudrait surtout que la dette publique en Europe devienne moins importante et donc, je plaiderais plutôt pour un renforcement des critères et dans une première phase des sanctions, sinon, l'euro ne sera pas la monnaie pour laquelle nous nous battons dans les années 90.

## **VII. « Eurogroupe », « Ecofin » et « gouvernance économique » après le Traité de Lisbonne**

**[Elena Danescu]** Monsieur le Ministre, vous représentez le gouvernement luxembourgeois au Conseil des ministres de l'Union européenne, dans la formation Ecofin, que vous avez mentionnée tout à l'heure, ainsi qu'aux réunions de l'Eurogroupe présidé par le Premier ministre luxembourgeois. Créé en 1997, sous la présidence luxembourgeoise, et formalisé par le traité de Lisbonne, l'Eurogroupe est amené à jouer un rôle de plus en plus actif. Comment voyez-vous le nouveau rôle de l'Eurogroupe, y compris dans le contexte de l'élargissement des adhérents à la zone euro.

**[Luc Frieden]** L'Eurogroupe a un rôle clef à jouer, qu'il joue déjà actuellement, puisque toutes les politiques budgétaires et économiques des pays de la zone euro sont discutées au sein de l'Eurogroupe. Il devra voir son pouvoir renforcé, puisque l'on devra passer du stade des discussions au stade des décisions. Donc, il faut donner à l'Eurogroupe les pouvoirs pour pouvoir intervenir en cas de dérapage budgétaire. Donc, il faut encore rajouter l'élément de pouvoir décisionnel, notamment en termes de sanctions, à l'euro. Mais l'Eurogroupe fonctionne déjà très bien, parce que c'est l'endroit où, en dehors de nombreux fonctionnaires, puisqu'on est seul entre ministres et directeurs du Trésor, avec la Banque centrale européenne, pour discuter des grands problèmes et des grands défis de la zone euro. C'est au sein de cet Eurogroupe que nous avons pris bon nombre de décisions, y compris les décisions cruciales pour stabiliser la zone euro durant la crise économique et financière de 2010. Et donc, c'est un excellent instrument. Évidemment, il s'ouvrira aux nouveaux pays qui rejoindront la zone euro et à terme, je crois que la plupart des pays de l'Union européenne rejoindront la zone euro. Et c'est à l'Eurogroupe de veiller à ce que les critères

d'adhésion à la zone euro soient remplis comme nous l'avons fait, par exemple, en 2010 avec l'Estonie qui est sur le point de rejoindre la zone euro.

**[Elena Danescu]** Pour prendre part et à l'Eurogroupe et au Conseil Ecofin, quelles sont les relations entre ces deux structures ? Quel est leur rôle respectif dans la coordination des politiques économiques au sein de la zone euro?

**[Luc Frieden]** La coordination des politiques économiques et budgétaires se fait au sein de l'Eurogroupe et uniquement au sein de l'Eurogroupe. Au Conseil Ecofin il y a évidemment les vingt-sept ministres des Finances et là, on discute davantage de textes législatifs qui gouvernent l'Union économique et monétaire. Donc, le travail législatif se fait plutôt au Conseil, le travail politique, spécifiquement le travail de la zone euro, se fait au sein de l'Eurogroupe.

**[Elena Danescu]** Quel jugement portez-vous sur la récente proposition franco-allemande d'un, je cite: «gouvernement économique organisé à l'échelle des vingt sept», ce qui évitera l'existence, selon l'expression de la chancelière allemande, «des membres de première et de deuxième classe en Europe»?

**[Luc Frieden]** Je crois que cette proposition rejoint les propositions que nous avons faites antérieurement, notamment au groupe présidé par le président Van Rompuy. Le terme de «gouvernement économique» ne veut pas dire grand-chose. En fait, c'est la même idée qu'à développé le président de la Banque centrale européenne et dont vous parliez tout à l'heure, d'un pouvoir fédéral budgétaire. En clair, il faut que l'Eurogroupe dispose des pouvoirs pour discuter et décider sur un certain nombre de déséquilibres qui existent, tant au niveau budgétaire qu'au niveau économique. Et donc, toutes les idées qui vont vers un renforcement des pouvoirs de décision, de sanctions, de surveillance de l'Eurogroupe vis-à-vis des budgets nationaux sont ce que certains appellent un «gouvernement économique». Mais, comme avec l'expression «fédéralisme», l'expression «gouvernement» ne correspond pas vraiment puisque tous ces pays, et notamment la France et l'Allemagne, n'abandonneraient jamais leur État national. Donc, on ne peut pas s'imaginer un gouvernement européen, mais c'est une coordination forte au sein de l'Eurogroupe qui est une sorte d'organe supérieur de décision qui doit voir le jour et sur laquelle nous travaillons. Je crois que nous sommes d'ailleurs très près, déjà aujourd'hui, d'un tel «gouvernement économique», mais la terminologie ne correspond pas quand on applique le droit international.

**[Elena Danescu]** En janvier de cette année, le président de l'Eurogroupe déclarait que l'une des priorités de son programme de travail serait, et je cite: «Le renforcement du statut international de l'euro à travers l'élaboration des positions communes sur certains sujets ainsi qu'une représentation unifiée dans les institutions financières internationales.» Quels seraient ces sujets d'intérêts communs propres à conduire au renforcement du statut international de la monnaie unique et quid d'une représentation unifiée des pays ayant parfois des intérêts divergents?»

**[Luc Frieden]** Je vous raconte. Quand on a une monnaie unique, quand on parle de «gouvernement économique», quand on parle de «pouvoir budgétaire fédéral», il ne serait que logique, que l'euro soit représenté par une voix unique et forte au sein des organes internationaux. Et donc, je regrette, en fait, que cette idée, que je soutiens pleinement, du Premier ministre luxembourgeois, de voir l'euro mieux représenté sur le plan international, n'ait pas encore pu voir le jour. On va dans cette

direction puisque le président de la Banque centrale européenne, le président de l'Eurogroupe, et le commissaire aux Affaires monétaires représentent la monnaie européenne, lors des discussions du G7 ou des discussions au sein d'organisations financières internationales. Néanmoins, aujourd'hui encore, à côté des personnalités que je viens de nommer, les autres grandes économies européennes assistent également à ces réunions. Il y a toujours le risque que leur présence nombreuse, diversifiée, puisse conduire, vis-à-vis des États-Unis, du Japon ou d'autres, vers des interprétations différentes de la voix européenne. La réalité politique est telle que les grands pays européens ont de très grandes difficultés à abandonner leur siège en faveur d'un siège unique européen. Mais je crois que le sujet de la régulation financière internationale, les sujets des taux de change, les sujets des déséquilibres commerciaux entre certaines régions du monde, sont des sujets qui devraient être discutés du côté européen par un seul représentant, président du Conseil européen, président de l'Eurogroupe, président de la Commission, mais pas par cinq, six voix différentes. Et donc, il faut continuer à s'engager pour l'Europe et à veiller à ce que notre vision commune soit développée au sein de l'Europe, mais qu'une seule personne les explique à l'étranger. Le jour viendra, je l'espère, où l'Europe sera représentée par une seule voix au sein du Fonds monétaire international, et au sein de la Banque mondiale ou d'autres organisations internationales. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. Peut-être qu'il faut attendre dix années de plus pour voir cela se réaliser, mais ça exige d'abord que les grands États réalisent que sur le plan mondial ils sont aussi de petits États et que la voix de l'Europe est plus forte si elle s'exprime de façon unique.

### **VIII. La Facilité de Stabilité Financière Européenne (Fonds de Soutien à l'euro)**

**[Elena Danescu]** Le 7 juin, au Luxembourg, voit le jour la facilité de stabilité financière européenne et elle est également accueillie pour son siège opérationnel au Grand-Duché. La loi établissant ce fond de soutien à l'euro porte votre signature comme ministre des Finances. Quelle est la nature et le fonctionnement de ce mécanisme?

**[Luc Frieden]** Nous étions confrontés, en 2010, à une crise sans précédent de l'euro, la première grande crise depuis son avènement, dix années plus tôt. Et le risque était que, par la défaillance de l'un ou l'autre État ou l'impossibilité de l'un ou l'autre État de la zone euro à se refinancer sur les marchés financiers, tout l'euro serait remis en question. Et donc, les discussions difficiles que nous avons menées avaient pour objectif de veiller à ce que chaque État de la zone euro, en cas de difficultés financières majeures, en cas de difficultés de refinancement, puisse trouver un établissement vers lequel il pourrait se tourner pour avoir les prêts dont il aurait besoin pour financer ses activités, combinés évidemment à une discipline budgétaire extrêmement stricte, par un programme de réformes au niveau national. Comme le traité européen ne nous donnait pas de base pour établir un tel mécanisme, nous avons discuté entre ministres des Finances de la zone euro un mécanisme pour permettre aux États d'aller par une structure où ils pouvaient prêter de l'argent. Cette structure est devenue une structure de droit privé. En fait, la ministre française, le ministre allemand et moi-même, nous en avons discuté, si on ne pouvait pas utiliser un instrument de droit privé pour permettre le même objectif et c'est la raison pour laquelle nous avons créé une société anonyme de droit luxembourgeois qui bénéficie de la garantie étatique de tous les États de la zone euro, proportionnellement à leur part dans le capital de la Banque centrale européenne. Si donc

demain, un État de la zone euro avait de grandes difficultés à se refinancer sur les marchés, il pourrait s'adresser à cette société luxembourgeoise qui elle pourrait prêter cet argent, qu'elle irait elle-même chercher sur les marchés, à l'État qui en a besoin, et le remboursement serait garanti par tous les autres États de la zone euro. C'est un pas exceptionnel! C'est un pas historique! C'est un pas qui ne doit pas être abusé, mais qui est là pour stabiliser la zone euro et le fait est que depuis que nous avons mis en place cette société, aucun État n'a dû avoir recours à cet instrument, ce qui prouve que les marchés ont remarqué que la solidarité dans l'Union économique et monétaire est extrêmement forte et qu'en temps de crise, la solidarité, y compris la solidarité financière, joue à fond. Elle a joué vis-à-vis de la Grèce qui ne fait pas partie de ce mécanisme, parce que la solution grecque a été trouvée avant l'instauration de ce mécanisme, mais ce mécanisme est là pour d'autres cas similaires, si jamais ils devaient se produire.

## IX. La place financière internationale du Luxembourg

**[Elena Danescu]** La place financière internationale de Luxembourg occupe aujourd'hui une place de choix. Le Luxembourg est devenu le premier centre international de *private banking* de la zone euro, le numéro deux des fonds d'investissement après les États-Unis, et l'une des dix premières places financières au monde. Afin de consolider cette position, vous avez mis en place au mois de mai, le Haut Comité de la place financière. Quel est le rôle de ce Haut Comité, et comment s'inscrit-il dans le cadre communautaire, notamment dans l'Union économique et monétaire?

**[Luc Frieden]** Je crois qu'il est très important de ne pas gouverner de façon théorique, d'imposer des textes qui en pratique ne conduisent pas aux résultats escomptés. Et donc, le Haut Comité de la place, que j'ai institué et que je préside personnellement, a pour but de réunir autour d'une table l'ensemble des acteurs de la place financière. Donc, les différentes organisations qui représentent les différentes activités de la place, le *private banking*, les crédits internationaux, les fonds d'investissement, certains avocats d'affaires, des dirigeants de grandes sociétés de *consulting*, donc pour les avoir autour d'une table et de réfléchir sur les prochaines étapes d'évolution de la place financière. Et, à travers cet organe, qui est un organe de conseil, je peux prendre des décisions politiques plus facilement, parce que je profite du savoir-faire de ces différents acteurs. Ce conseil n'a pas de lien direct avec la politique européenne mais évidemment, toute l'activité de la place financière est une activité internationale. Et donc, il est logique que nous devons voir comment réagir par rapport à certaines initiatives de la Commission européenne, voir comment le mieux transposer de façon pragmatique, efficace, les directives qui sont adoptées par le Conseil et par le Parlement européen. Donc, c'est un organe de conseil auprès du ministre des Finances, pour assurer que le Luxembourg reste une place financière internationale de premier choix. Ne pas se reposer sur les lauriers mais préparer l'avenir de la place financière est la première mission de ce conseil.

**[Elena Danescu]** Je me permettrais de vous demander si dans cette initiative, il y a une filiation avec les idées de Pierre Werner qui dans les années 70 a mis lui aussi sur pied un groupe de réflexion pour la place financière, qui avait un caractère beaucoup plus confidentiel, mais qui a beaucoup travaillé, notamment pour la réflexion autour de la CEDEL. Il y a le professeur Triffin qui y était associé et, également au plan européen, à la définition des grandes lignes du Fonds européen

de coopération monétaire. Donc, y a-t-il aussi une continuité entre Pierre Werner et vous-même à ce propos?

**[Luc Frieden]** Tout à fait, parce que je crois que Pierre Werner est sans aucun doute l'un des pères de cette place financière. C'est lui qui croyait en la nécessité d'avoir un fort secteur des services financiers à Luxembourg, à dimension internationale, et je sais aussi des nombreux entretiens que j'ai eus avec lui, qu'il n'était jamais coupé du monde économique, mais qu'il s'entretenait régulièrement avec les banquiers de la place, avec les experts, sur l'avenir de cette place financière. Et donc, la démarche, depuis le temps où Pierre Werner dirigeait le ministère des Finances jusqu'à aujourd'hui est restée la même. Donc, il y a beaucoup d'inspiration dans ce qu'a fait Pierre Werner pour la place financière. C'est évident! Et quand on relit aussi ses mémoires, on voit bien comment il croyait en cette place financière dans un contexte européen.

**[Elena Danescu]** Comment voyez-vous l'avenir de la place financière luxembourgeoise? Quels sont ses défis majeurs? Comment devra-t-elle lutter pour conserver ses acquis? Quelles sont ses éventuelles faiblesses à soigner?

**[Luc Frieden]** Je crois qu'une Europe avec un marché unique a besoin de places financières internationales qui se caractérisent par les activités transfrontalières. Et donc, le grand défi sera d'assurer que l'Europe disposera également à l'avenir de plusieurs places financières et la concurrence entre ces places financières, concurrence saine mais réelle, sera plus dure durant les années à venir. Et donc il faut, sans aucun doute, continuellement améliorer le cadre législatif et l'approche vis-à-vis du développement de cette place financière. Je crois que cette place financière, dans les différents créneaux, a un grand avenir devant elle, à condition de pouvoir aussi attirer vers Luxembourg de nouveaux clients provenant aussi de pays non européens. Donc, l'ouverture vers d'autres marchés est une condition essentielle pour le développement de cette place financière, s'adapter à de nouveaux produits et veiller en Europe à ce que le protectionnisme, qui revient de temps en temps et surtout en période de crise, ne puisse pas dominer. La concurrence entre les places financières, entre les pays, malgré l'existence du marché unique, refait parfois surface à travers des mécanismes de protectionnisme. Au Luxembourg de veiller à ce que l'Europe élimine à tout jamais les protectionnismes. Et je crois que c'est le plus grand défi pour cette place financière. L'autre défi est évidemment d'attirer vers le Luxembourg non seulement des clients mais aussi du personnel hautement qualifié. C'est une place internationale et donc, il faut trouver dans le monde et en Europe les meilleurs éléments pour qu'ils puissent travailler à Luxembourg. Une place financière sur laquelle travaillent plus de 50 % de non-luxembourgeois indique déjà que pour nous le marché du secteur financier n'est pas le marché luxembourgeois, mais le marché européen et mondial. Et donc, nos produits, nos services, notre législation, doivent toujours avoir cette perspective internationale. Ce à quoi nous travaillons de façon continue.

**[Elena Danescu]** Monsieur le Ministre, je vous remercie infiniment pour l'honneur que vous nous avez fait de nous recevoir, et pour le temps que vous nous avez accordé, pour vous exprimer au sujet de Pierre Werner, mais aussi au sujet des moments forts de l'Union économique et monétaire, et de la présence du Luxembourg dans la construction européenne. Et je me permettrai de vous laisser le mot de la fin.

**[Luc Frieden]** Le Luxembourg a été gâté d'avoir des personnalités comme Pierre Werner à sa tête,

qui nous ont montré que l'Europe valait la peine d'être construite et qui nous ont montré qu'on pouvait jouer, même en tant que représentant d'un petit État, un grand rôle au niveau de la construction européenne. Et les autres ont respecté le Luxembourg grâce à des personnalités comme Pierre Werner. Évidemment, nous ne pouvons pas simplement regarder vers le passé mais nous devons, forts des messages des personnalités comme Pierre Werner, construire l'avenir. Je crois que demain nous serons dans un monde où l'Europe devra se battre pour garder sa place. Il y a de nouvelles économies émergentes qui voient le jour. L'Europe et le Luxembourg ne seront forts que s'ils parleront d'une seule voix. Et notre mission est donc de faire que l'Europe se développe, que nous soyons prêts à faire des réformes pour être des concurrents loyaux des nouvelles grandes économies du monde comme la Chine et l'Inde. Nous ne pouvons pas être cantonnés sur notre continent, mais nous devons jouer un rôle international. Le Luxembourg, de par son ouverture historique, a un rôle à jouer dans cette construction, mais cela demande beaucoup de conviction, beaucoup d'engagement et je crois que ceux qui nous ont précédés, Joseph Bech, Pierre Werner, Jacques Santer, Jean-Claude Juncker, nous ont montré le chemin. À nous de continuer sur cette voie.

**[Elena Danescu]** Je vous remercie infiniment de votre temps.

**[Luc Frieden]** Je vous en prie.